

PREVENIR LES DIARRHEES DES NOUVEAUX-NES : PAS DE PREVENTION REUSSIE SANS MERES EN BONNE SANTE

Le seul moyen pour les mères de protéger leurs petits contre les germes pathogènes responsables des diarrhées (entre autres) est de leur transmettre une bonne immunité grâce au colostrum. La qualité de ce dernier est influencée par une multitude de paramètres (alimentation, tarissement, antiparasitisme, vaccination, ...). Une prévention efficace des diarrhées des jeunes veaux ou agneaux se fait donc bien avant les premiers signes de la maladie, pendant la période de gestation des mères. La démarche « Audit Entérites Néonatales » proposée par les GDS, en partenariat avec les vétérinaires, permet d'avoir une vision globale des facteurs ayant un impact sur les diarrhées néonatales et d'améliorer ses pratiques. Agneaux ou veaux = même combat !

Des mères en bonne santé pour un colostrum de qualité

Le colostrum a un rôle majeur dans la résistance immunitaire du nouveau-né. Il faut qu'il soit de bonne qualité et ingéré en quantité suffisante (10% du poids du nouveau-né dans les premières heures avec une concentration de 100g d'immunoglobulines par litre). Pour avoir le meilleur colostrum possible, il faut que les mères soient en bonne santé : la qualité du colostrum peut varier en fonction du régime alimentaire de la mère (carences), de son rang de lactation (à partir de la troisième lactation le colostrum est de meilleure qualité), de la durée du tarissement (au moins 20 à 90 jours pour les vaches) et de son exposition aux agents pathogènes.

Pour des mères en bonne santé, avec mises-bas faciles et produisant un bon colostrum, il faut que chacun de leurs repas soit équilibré et qu'il couvre leurs besoins en énergie et azote. L'objectif est d'obtenir une note d'état corporel de 3 à 3,5 à la mise-bas. C'est l'état où elles ont suffisamment de réserves sans que leur engraissement n'entrave la facilité du vêlage ou de l'agnelage. Les petits qui ont des difficultés à naître sont plus sujets aux diarrhées que les autres.

Il est nécessaire de surveiller l'apport en sel, en minéraux (calcium, phosphore et magnésium), en oligo-éléments (sélénium, cuivre, zinc...) et en vitamines (A, D, E). L'abreuvement doit être de bonne qualité bactériologique, et bien sûr en quantité suffisante. Le parasitisme est également à surveiller et à contrôler. En particulier l'infestation des femelles gestantes par la grande douve, puisque celle-ci se loge dans le foie, lieu de synthèse des anticorps du colostrum. Ainsi un foie douvé n'assurera pas

une bonne qualité du colostrum. Enfin, les mamelles des mères doivent être propres car même un colostrum de bonne qualité récolté dans des conditions de propretés insuffisantes perd de son efficacité.

La vaccination des mères doit également être réfléchi et associée à de bonnes mesures d'hygiène. L'objectif est d'augmenter, dans le colostrum et le premier lait, la durée de production et la quantité d'anticorps dirigés contre les germes responsables de diarrhée. La vaccination est à réfléchir en fonction des résultats d'analyses, de la situation de l'élevage et des objectifs de l'éleveur. On dispose de vaccins contre certaines souches de colibacilles (les plus dangereuses et le plus fréquentes), les rotavirus, les coronavirus et certaines salmonelles. Il n'y a aucun vaccin contre la cryptosporidiose. Les vaccins disponibles n'ont pas tous le même spectre d'activité : le choix doit se faire avec le vétérinaire selon les analyses déjà effectuées.

La vaccination se fait que sur les mères en bonne santé pour que la réponse immunitaire soit optimale. La vaccination sera d'autant plus efficace qu'elle aura été raisonnée avant la période à risque : la vaccination d'urgence peut rarement faire tout son effet notamment si de nombreux veaux ou agneaux sont déjà malades.

Revoir ses pratiques dans une démarche globale

Vous l'aurez compris, la santé du veau ou de l'agneau et sa résistance par rapport aux agents pathogènes de la diarrhée sont étroitement liées à la santé des mères. Les GDS, votre vétérinaire traitant et le GTV (Groupement Technique Vétérinaire) vous

proposent une démarche globale, pour une prévention efficace. Cette démarche, appelée **Audit Entérites Néonatales**, permet d'analyser la conduite des mères gestantes et des jeunes avant sevrage afin de mettre en évidence les facteurs de risques les plus importants. Tous les points précédemment cités sont revus et corrigés ensemble.

Cette démarche vous permet alors de prendre du recul sur vos pratiques et de bénéficier d'un œil extérieur, neutre et objectif sur les mesures à prendre pour améliorer la situation sanitaire de votre cheptel. Cette action se

déroule en plusieurs étapes : de la prévisite du technicien à la remise en main propre du compte-rendu de l'audit, en passant par l'audit lui-même et la visite de suivi annuelle ! L'audit est réalisé par le vétérinaire traitant ou le vétérinaire du GDS/GTV avec le technicien du GDS.

Le GDS prend en charge des frais d'investigation et d'analyses. Tout élevage adhérent peut en bénéficier. N'hésitez pas à contacter votre GDS pour tous compléments d'informations.

Auteur : GDS 54

Source : GDS Rhône Alpes

Parution dans *Le Paysan Lorrain* – février 2012